

ORDONNANCES ÉDICTÉES PAR LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

AVIS PUBLIC est par la présente, donné que lors de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2019, le conseil de l'arrondissement de Verdun a édicté les ordonnances suivantes :

NOM DE L'ÉVÉNEMENT	LIEUX	ORDONNANCES
Guignolée les Petits Renards	Lieux variables	Samedi 14 décembre 2019 9 h à 19 h
Ruelles hantées	Lieux variables	Jeudi 31 octobre 2019 12 h à 23 h 30
Je ne suis pas un robot	Stationnement Éthel	Jeudi 26 septembre au vendredi 27 septembre 2019 10 h à 23 h
Parade du Jour du souvenir	Parc du Souvenir	Dimanche 3 novembre 2019 14 h à 16 h 30
Terrasse commerciale sur le domaine public	Bagel St-Lo – 5411, rue de Verdun	Du 16 octobre 2019 au 14 avril 2020

En vertu des règlements suivants :

- Règlement sur la propreté, les nuisances et les parcs de l'arrondissement de Verdun (RCA10 210012, article 48);
- Règlement concernant l'occupation du domaine public (1516);
- Règlement sur les tarifs (RCA18 210003) et son annexe C;
- Règlement sur les commerces ou ventes temporaires (1735);
- Règlement sur la circulation et le stationnement RCA06 210012;
- Règlement interdisant les graffitis et exigeant que toute propriété soit gardée exempte de graffiti (RCA13 210003) article 13

Fait à Montréal, arrondissement de Verdun
ce 10 octobre 2019

La secrétaire d'arrondissement par intérim,
Diane Garand